



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-9998>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-9998**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Département du Var

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 22830001800113

**Ville** : TOULON

**Code postal** : 83000

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 83

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1589957>

**Identifiant interne de la consultation** : 20242183-NM/SG

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Conseil départemental du Var - Dbep - 390 Av. des Lices - 83076 Toulon

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Lettre de candidature peut être remise au moyen du formulaire Dc1 à compléter (joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent) et en cas de groupement, habilitation du mandataire par les membres du groupement d'opérateurs économiques. L'imprimé Dc1 est disponible sur le site du portail de l'économie et des finances : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> A défaut de l'utilisation du formulaire ci-dessus, les justifications à produire par les entreprises candidates soit en tant qu'entreprise générale soit en tant que membre d'un groupement : - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1. à L. 2141-5. et L. 2141-7. à L. 2141-11.

du Ccp, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail; - Justification d'inscription au registre professionnel (numéro unique d'identification - Siren)

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Dans le cadre des justificatifs à produire, le candidat peut utiliser l'imprimé Dc2 ou équivalent. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public sur les trois derniers exercices, Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre document considéré comme approprié par l'acheteur
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du présent marché ;

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 18/02/2025 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Critère Valeur Technique (voir article 4.2 du Rc) : 30% Critère Environnemental (voir article 4.2 du Rc) : 10% Critère Valeur prix (voir article 4.2 du Rc) : 60%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : TRAVAUX DE REFECTION DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE (SSI) DU COLLEGE &quot;LA MARQUISANNE&quot; à TOULON

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45310000

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : La présente consultation concerne la prestation suivante : TRAVAUX DE RÉFECTION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE AU COLLÈGE &quot;LA MARQUISANNE&quot; À TOULON Les prestations, objet de la présente consultation, relèvent de la catégorie 2 au sens du Code du travail (article R4532-1). La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Une visite des lieux est facultative (détails article 1 du Règlement de Consultation). Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental. Le marché est conclu sous la forme d'un marché ordinaire (à prix global et forfaitaire). Les variantes ne sont pas autorisées. La consultation est lancée suivant la procédure adaptée visée aux articles R. 2123-1.1 °, art. R. 2123-4. et R. 2123-5. du CCP. Durée du marché : voir Renseignements complémentaires

**Lieu principal d'exécution du marché** : Chemin Belle Visto 83200 - TOULON

**Durée du marché (en mois)** : 4

**Valeur estimée (H.T.)** : 100000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Durée du marché : Le marché est passé pour une durée allant de sa date de notification jusqu'au terme de la période de garantie de parfait achèvement. Les délais d'exécution sont les suivants : Les travaux seront exécutés dans un délai de quatre (4) mois à compter de sa date de notification par le maître d'ouvrage au titulaire. Par dérogation à l'article 28.1 du CCAG-Travaux, le délai de la période de préparation des travaux est de deux (2) semaines. Il est compris dans les délais d'exécution des travaux

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 28/01/2025